

« MAÎTRISER LES RÈGLES ET LES ENJEUX DOUANIERS »



Michèle PETITGENET, Présidente de l'ODASCE

©DR

L'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur (ODASCE) a pour ambition de faire des enjeux douaniers un atout stratégique pour la compétitivité des entreprises. L'association propose ainsi aux entreprises des formations de qualité sur les thèmes liés à la douane et organise en novembre 2019 un colloque à Lille.

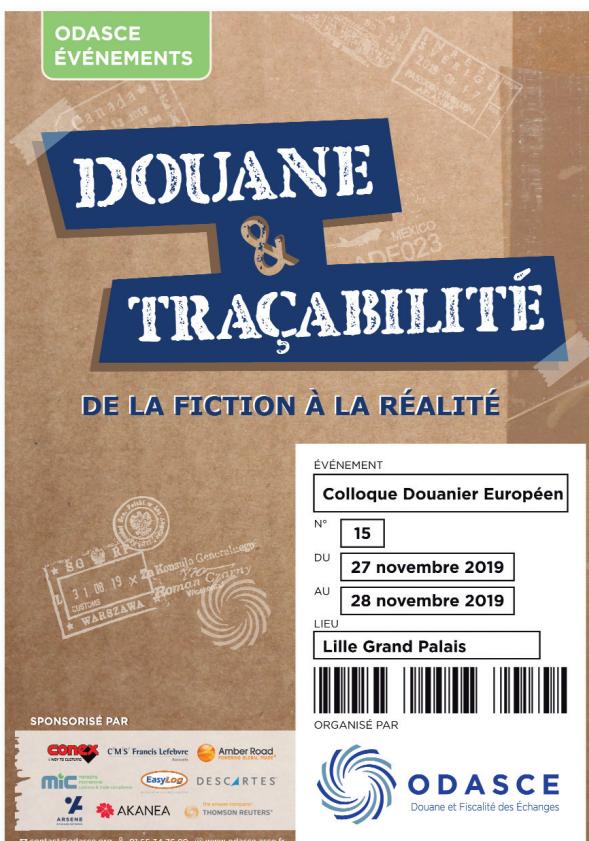
Échanges Internationaux.

Pouvez-vous nous présenter l'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur (ODASCE) ?

Michèle Petitgenet / L'ODASCE est une association Loi 1901 qui a été créée en 1972 par des responsables douane de grandes entreprises, avec l'appui de la Douane. Face aux mutations réglementaires de l'époque, les fondateurs avaient en effet pressenti sur le terrain un besoin d'accompagnement des entreprises. Notre objectif a donc toujours été de maîtriser les règles et les enjeux douaniers afin de profiter d'opportunités de développement à l'international tout en parant aux risques. A cette fin, il a été nécessaire d'envisager le déploiement de l'information pratique et la mise en place de formations techniques. C'est ce que nous proposons quotidiennement aux entreprises. Nous sommes persuadés que la fonction « douane » est un poste stratégique pour la compétitivité des entreprises qui savent l'exploiter.

E.I. Comment a évolué votre offre de formation ?

M.P. / Nous continuons, bien sûr, à former les opérateurs, du débutant à l'expert, sur la



douane, la fiscalité, les accises et l'export control. Par ailleurs, en plus de proposer des modules de formation inter-entreprises à la carte, nous avons créé des parcours certifiants. Ces parcours de formation valident le critère de compétence nécessaire pour

obtenir des facilitations du Code des Douanes de l'Union. Se former à la carte ou en parcours sur la matière douanière peut ainsi offrir des débouchés de carrière sur des postes stratégiques ou opérationnels.

E.I. Le 15^{ème} colloque douanier de l'ODASCE se déroulera à Lille les 27 et 28 novembre 2019. Quels seront les sujets évoqués à cette occasion ? Quels sont les acteurs attendus ?

M.P. / Le thème du prochain colloque de l'ODASCE sera « Douane et Traçabilité : de la fiction à la réalité ». Nous avons décidé cette année de mettre un coup de projecteur sur ce thème concret mais encore trop flou. La compliance, la vision globale, la sécurisation des process...tout ça, c'est de la traçabilité. Dans ce cadre, nous allons organiser 2 jours de débats, d'ateliers et de témoignages pour démêler ce qui dans la traçabilité relève de la fiction ou de la réalité.

Notre réflexion tournera autour des cinq piliers de la traçabilité : la logistique, les données, les outils, le juridique, le management. Viendront témoigner durant ce colloque les institutions douanières nationales et internationales et des experts en entreprise. D'ailleurs, les inscriptions sont déjà lancées sur notre site www.udasce.asso.fr. On vous y attend nombreux ! ■



**Office de développement par l'automatisation
et la simplification du commerce extérieur**
contact@odasce.org - Tél. : 01 55 34 76 80 - Paris 9^e

www.udasce.asso.fr